



المدرسة القطرية - الفرنسية فولتير
Lycée Franco-Qatarien Voltaire

Politique d'Intégrité Intellectuelle du Programme du diplôme de l'IB

Sommaire

PROFIL DE L'APPRENANT DE L'IB	3
DEFINITIONS	4
L'INTEGRITE INTELLECTUELLE.....	4
LA MAUVAISE CONDUITE DES ELEVES.....	4
SOUTIEN ET RESSOURCES	5
ACTIONS, SANCTIONS ET CONSEQUENCES	6
ROLE DE L'ETUDIANT	6
ROLE DES PARENTS ET TUTEURS LEGAUX	6
ROLE DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET NON-ENSEIGNANT	6
SANCTIONS ET CONSEQUENCES.....	7
LOGISTIQUE ET TECHNICITE	8
L'ELABORATION DE LA POLITIQUE.....	8
DISPONIBILITE ET COMMUNICATION DE LA POLITIQUE D'INTEGRITE INTELLECTUELLE.....	8
PROCESSUS DE REVISION.....	8
REFERENCES	9
ANNEXE 1 - L'ENGAGEMENT DE L'ETUDIANT	9
ANNEXE 2 – TABLE DES MATIERES DU GUIDE	10

Le Lycée Franco-Qatarien Voltaire (LFQV) reconnaît et s'engage à respecter et à promouvoir les directives relatives à l'intégrité intellectuelle et s'inspire des approches de l'IB en matière d'enseignement et d'apprentissage ainsi que du profil des apprenants de l'IB. Nous nous engageons à maintenir une culture d'établissement qui encourage activement l'intégrité intellectuelle et dans laquelle le corps enseignant et les élèves se comportent de manière responsable. L'objectif de cette politique est d'énoncer les normes d'intégrité intellectuelle attendues au sein de la communauté scolaire, en clarifiant les responsabilités et les conséquences à connaître par chaque partie prenante puisqu'il s'agit de la responsabilité de l'ensemble de la communauté de l'IB.

Profil de l'apprenant de l'IB

Notre politique est guidée par des caractéristiques des attributs du profil de l'apprenant de l'IB :

Informés : Ils développent et utilisent une compréhension conceptuelle, en explorant la connaissance dans un ensemble de disciplines. Ils se penchent sur des questions et des idées qui ont de l'importance à l'échelle locale et mondiale.

Sensés : Ils utilisent leurs capacités de réflexion critique et créative, afin d'analyser des problèmes complexes et d'entreprendre des actions responsables. Ils prennent des décisions réfléchies et éthiques de notre propre initiative.

Intègres : Ils adhèrent à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possèdent un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité et des droits de chacun, partout dans le monde. Nous sommes responsables de nos actes et de leurs conséquences.

Équilibrés : Ils accordent une importance équivalente aux différents aspects de leurs vies intellectuelle, physique et affective dans l'atteinte de leur bien-être personnel et de celui des autres. Ils reconnaissent leur interdépendance avec les autres et le monde dans lequel ils vivent

Réfléchis : Ils abordent de manière réfléchie le monde qui les entoure, ainsi que leurs propres idées et expériences. Ils s'efforcent de comprendre leurs forces et leurs faiblesses afin d'améliorer leur apprentissage et leur développement personnel.

L'intégrité intellectuelle est un principe essentiel des programmes scolaires de l'IB qui renforce la crédibilité de l'organisation et sa position en tant que leader de l'éducation internationale. Comme l'indique le profil de l'apprenant de l'IB, tous les membres de la communauté de l'IB s'efforcent d'avoir des " principes ", en agissant avec " intégrité et honnêteté, avec un sens aigu de l'équité, de la justice et du respect de la dignité de l'individu, des groupes et des communautés". Dans toutes leurs études pour le Programme du diplôme, les élèves doivent faire preuve d'intégrité intellectuelle et éviter toute forme de mauvaise conduite.

Définitions

L'intégrité intellectuelle

L'intégrité intellectuelle est le maintien de la véracité, de la sincérité et de la franchise dans tous les travaux académiques entrepris par l'étudiant. Tous les membres de notre communauté de l'IB doivent faire preuve d'intégrité intellectuelle et faire respecter ses notions. Les enseignants doivent donner l'exemple et les étudiants sont constamment encouragés à être authentiques dans leur travail et à célébrer le caractère unique et l'originalité de leurs idées et de leurs résultats scolaires. Dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, l'intégrité intellectuelle sert à promouvoir l'intégrité personnelle et à engendrer le respect des autres et de l'intégrité de leur travail.

Les bonnes pratiques comprennent/ne se limitent pas à :

L'honnêteté : chaque élève doit s'assurer que tous les travaux soumis sont des œuvres authentiques et que le travail et les idées d'autrui sont entièrement et correctement reconnus. Un travail authentique est un travail qui exprime pleinement le langage, les pensées, l'expression et la synthèse de l'élève.

La crédibilité : Le référencement du matériel source d'une manière formelle et appropriée est essentiel. Même si la propriété intellectuelle est résumée ou paraphrasée, elle doit faire l'objet de citations appropriées. L'élève doit être capable d'utiliser la citation directe de manière appropriée et reconnaître, de manière spécifique, des informations tirées de livres, de magazines et de l'Internet.

La responsabilité : les étudiants doivent assumer les conséquences s'ils soumettent à l'évaluation un travail qui n'est pas le leur, que le plagiat soit délibéré ou qu'il résulte d'un manque de compétences en matière de recherche. Si une telle situation se présente, nous attendons des étudiants qu'ils coopèrent avec le personnel, qu'ils assument la responsabilité de leurs actes et qu'ils utilisent cette expérience comme une opportunité d'apprentissage pour l'avenir. La bonne compréhension des conséquences d'une mauvaise conduite concerne à la fois le travail en milieu scolaire et les examens et évaluations externes selon le Baccalauréat International « Conduite des examens ».

La mauvaise conduite des élèves

Une mauvaise conduite est un comportement délibéré ou involontaire qui a ou peut avoir pour conséquence que l'élève ou tout autre élève obtienne un avantage injuste (ou un comportement qui désavantage les autres élèves) dans une ou plusieurs composantes de l'évaluation.

La mauvaise conduite comprend/ne se limite pas à/au :

Plagiat : prendre un travail, des mots, des idées, des images, des informations ou tout autre élément produit par quelqu'un d'autre et le soumettre à l'évaluation comme étant le sien.

La copie : prendre le travail d'un autre étudiant, à son insu ou non, et le présenter comme étant le sien.

La mauvaise conduite pendant un examen : communiquer avec un autre candidat pendant un examen, apporter du matériel non autorisé dans une salle d'examen ou consulter ce matériel pendant un examen afin d'obtenir un avantage déloyal.

La duplication d'un travail : la présentation d'un même travail pour différentes composantes d'évaluation et/ou exigences du Programme du diplôme.

La falsification de données : créer ou modifier des données qui n'ont pas été collectées de manière appropriée.

La falsification de dossiers d'élèves : par exemple, en ajustant les notes ou les commentaires des enseignants.

La collusion : aider un autre élève à être malhonnête sur le plan académique, en donnant ou en permettant que son travail soit évalué par une autre personne.

La violation : soumettre un travail pour évaluation qui viole les normes académiques standard de reconnaissance du travail, des idées d'autrui mais sans que cela soit fait délibérément pour obtenir un avantage injuste sur les autres candidats.

Soutien et Ressources

Ce qui suit est un résumé des ressources disponibles pour soutenir les études, la pratique et la promotion de l'intégrité intellectuelle, le tout dans le respect des approches de l'IB en matière d'enseignement et d'apprentissage :

Bibliothécaire et coordinateur du mémoire : La bibliothécaire et le coordinateur du mémoire de l'école sont bien informés de tout ce qui a rapport à la politique d'intégrité intellectuelle et aux exigences en matière de citation. La bibliothèque présente des documents relatifs à cette politique ainsi que différentes méthodes que les élèves peuvent utiliser pour évaluer les sources.

Les professeurs : tous les enseignants et le personnel sont encouragés à référencer et à répertorier toutes les sources utilisées pour l'élaboration de quelque travail que ce soit. Tout le matériel utilisé au cours de l'apprentissage, y compris les questions d'examens et les photographies, sera correctement référencé. Les étudiants pourront ainsi refléter une pratique désormais intégrée dans leurs approches d'apprentissage quotidiennes.

Guide de citation APA : L'école a produit un guide de citation APA à l'usage de tous les élèves et enseignants. Ce guide est facilement accessible à tous les élèves à la bibliothèque et par voie électronique. Le guide est également placé sur les sites web internes de l'école qui sont partagés avec les parents. La table des matières du guide est également en annexe de ce document (annexe 2).

Affiches : Dans les salles d'enseignement, des affiches soulignant l'importance de la citation correcte sont visibles comme guide de référence et comme rappel pour tous les étudiants. Au cours de l'avancement des enseignements, d'autres supports visuels encourageant les élèves à prendre en compte l'origine et la qualité des sources seront produits et mis à disposition.

Sessions de formation pour les étudiants et le personnel : En plus de mettre les ressources ci-dessus à la disposition de la communauté scolaire, LFQV tiendra les parents au courant de ses efforts pour éduquer les étudiants en matière d'intégrité intellectuelle et des approches mises en œuvre tout au long du programme du diplôme de l'IB. Des exemples spécifiques seront présentés pour illustrer la manière dont la politique est mise en œuvre.

Réunions des parents : LFQV fait de l'intégrité intellectuelle une partie de ses efforts pour éduquer les parents sur l'IB et les approches mises en œuvre tout au long du programme. Des sessions sont envisagées, elles comprennent une formation sur l'intégrité intellectuelle et utilisent des exemples pour illustrer la manière dont la politique est mise en œuvre.

Turnitin : A partir de janvier 2022, les enseignants et les élèves ont accès à Turnitin pour vérifier l'authenticité des travaux. Les enseignants reçoivent une formation sur la manière d'utiliser efficacement le logiciel. Les élèves sont sensibilisés au logiciel et à la manière dont il est utilisé au sein de l'école.

Progressivement, d'autres investissements seront réalisés afin de rester à jour dans notre mission vers des ressources qui soutiennent la pratique de l'intégrité intellectuelle.

Actions, Sanctions et Conséquences

Rôle de l'étudiant

Il est attendu de chacun qu'il fasse ce qui est nécessaire pour pratiquer, promouvoir et maintenir l'intégrité intellectuelle afin de garantir un processus d'évaluation juste et authentique.

Il est de la responsabilité de chaque élève de :

- Comprendre parfaitement les politiques de son établissement et de l'IB (Voir politique d'admission)
- Signaler les actes d'inconduite scolaire.
- Réaliser tous les devoirs, tâches, examens et quiz de manière honnête.
- Indiquer les sources utilisées dans tous les travaux soumis.
- S'abstenir de recevoir une aide non autorisée pour la réalisation ou la révision d'un travail, par exemple de la part d'amis, de parents, d'autres élèves, de professeurs particuliers, de services de rédaction ou de révision de textes, de banques de textes pré-écrits ou de sites Web de partage de fichiers.
- S'abstenir d'aider indûment ses camarades dans la réalisation de ses travaux.
- Faire preuve d'une utilisation responsable de l'internet, des ressources en ligne, et des plateformes de médias sociaux associées.

Rôle des parents et tuteurs légaux

Les gardiens légaux reçoivent une copie de la politique d'intégrité intellectuelle et sont informés de toute mise à jour et de sa disponibilité. Ils seront encouragés à soutenir la politique de l'école en ne faisant pas appel à l'aide de tiers. Les parents doivent aider à l'organisation et encourager la remise de travaux à partir de bases éthiques appropriées et cohérentes.

Rôle du personnel enseignant et non-enseignant

Le thème de l'intégrité intellectuelle est un point de convergence dans la conception de tous les cours et interactions. L'intégrité intellectuelle faisant partie du processus d'enseignement et d'apprentissage, le personnel maintient ces notions en favorisant un environnement où l'intégrité intellectuelle est comprise et respectée. Lorsqu'un incident survient qui représente une forme de mauvaise conduite de la part d'un élève, les enseignants doivent agir en conséquence et signaler l'incident.

Il incombe à chacun d'entre eux d'ancrer davantage cette politique dans la structure de l'établissement, car une politique d'intégrité intellectuelle efficace est un effort à l'échelle de l'établissement.

Les enseignants de l'IB doivent :

- Donner l'exemple pour optimiser l'acquisition de bonnes pratiques en matière d'intégrité intellectuelle.
- S'assurer que les élèves comprennent parfaitement les attentes et les directives de toutes les matières.
- S'assurer que les élèves comprennent ce qui constitue une mauvaise conduite scolaire et ses conséquences possibles.
- Réagir aux cas d'inconduite scolaire d'un élève et soutenir les enquêtes.
- Donner des exemples spécifiques de mauvaise conduite dans l'enseignement.
- Fournir aux étudiants des directives claires sur la rédaction académique et les techniques de référencement.
- Fournir les rappels nécessaires lorsque cela est nécessaire vis-à-vis des tâches dans des sujets spécifiques.

Sanctions et Conséquences

Le niveau de la sanction dépend de la gravité et de la récurrence de l'infraction.

Dans tous les cas, l'étudiant concerné recevra une formation de rattrapage pour acquérir les compétences nécessaires afin d'éviter toute récidive.

Il est important de noter que les sanctions internes sont celles imposées par l'école pour les devoirs et les travaux non divulgués à l'IB. Dans le cas de toutes les composantes évaluées ou modérées en externe, toute infraction aura un impact sérieux sur l'admissibilité de l'élève au diplôme selon le règlement de l'IB.

Dans tous les cas où l'élève ne respecte pas les notions, une enquête sera menée pour s'assurer que les sanctions imposées sont justes.

Des exemples d'infractions liés aux travaux réalisés dans le cadre du cours et examens écrits et oraux sont le plagiat, le plagiat d'un pair, la collusion, la reproduction d'un travail, la falsification de données, et la remise d'un travail commandé à un tiers (voir la politique d'évaluation).

Des exemples d'infractions liées à une conduite lors d'un examen externe sont la possession de matériel non autorisé, la manifestation d'une mauvaise conduite ou comportement perturbateur lors d'une épreuve, l'échange d'information, et la sortie du matériel sécurisé de la salle d'examen.

Si une enquête aboutit à la conclusion finale qu'un cas de mauvaise conduite a été établi dans le cadre du cours et examens de l'IB

- Aucune note ne sera attribuée dans la matière concernée.
- Aucun diplôme ne sera décerné au candidat.
- Les résultats du Programme du diplôme seront attribués pour les autres matières où aucune faute n'a été commise.

Il est important de noter que si un candidat fait l'objet d'une enquête pour une éventuelle faute, le coordinateur doit en informer le candidat et son tuteur légal. La décision de les impliquer ou non dans l'enquête est laissée à la discrétion de l'école, en tenant compte de toutes les circonstances pertinentes telles que le fait que le candidat ait atteint l'âge de la majorité légale. Le candidat et ses tuteurs légaux ont le droit de consulter les preuves, les déclarations, les rapports et la correspondance concernant l'affaire. Toute décision de ne pas divulguer ces informations relève entièrement du chef d'établissement ou du coordinateur. Des preuves peuvent être retenues pour protéger l'identité d'un informateur.

Logistique et Technicité

L'élaboration de la Politique

La politique sur l'intégrité intellectuelle a été créée et révisée par le coordinateur du Programme du diplôme de l'IB. Les membres du personnel ont été informés du processus d'élaboration de la politique par des mises à jour régulières et ont participé à sa révision.

Disponibilité et communication de la politique d'intégrité intellectuelle

Le coordinateur du DP de l'IB est responsable de la communication de la politique aux enseignants et aux parents. La politique d'intégrité intellectuelle est communiquée au personnel, aux familles et aux élèves par une multitude de moyens afin d'en assurer la bonne réception et l'application (voir la politique d'admission).

Les enseignants sont responsables de la communication de la politique aux élèves et de la surveillance de l'intégrité intellectuelle dans leurs classes. Les membres du personnel qui ont activement contribué à l'élaboration de la politique d'intégrité intellectuelle doivent clarifier les indications spécifiques aux cours et donner des exemples pertinents pour leurs cours/activités respectifs au début de chaque année scolaire. Des rappels occasionnels, si nécessaire, seront envisagés tout au long de l'année. En outre, la politique d'intégrité intellectuelle est mise en avant lors de la séance d'information de l'IB où chaque élève doit signer un engagement (annexe 1) et lors d'autres réunions organisées au cours de l'année scolaire.

La politique d'intégrité intellectuelle est mise à la disposition de tous les membres du corps enseignant de l'établissement sous forme de copie électronique sur le Google Drive commun, afin d'assurer un suivi précis des mises à jour et des révisions. La politique est également disponible sur le site web de l'école. Des traductions en arabe et en anglais sont disponibles afin de maximiser la compréhension et d'atteindre un maximum d'individus au sein de la communauté multilingue du LFQV.

Processus de révision

Le directeur des études et la bibliothécaire sont responsables de la révision et de la mise à jour de la politique, qui se fait en collaboration avec l'équipe de direction pédagogique et le personnel enseignant. Les commentaires des autres parties prenantes, telles que les parents et les élèves, doivent également être pris en compte dans le processus de révision. La révision a lieu chaque année ou en fonction des mises à jour de l'IB et des changements contextuels, sous la supervision du directeur des études.

Références

International Baccalaureate Organisation (2014). *Academic honesty in the IB educational context*. Geneva. IBO.

International Baccalaureate Organisation (2014). *Effective Citing and Referencing*. Geneva. IBO.

International Baccalaureate Organisation (2014). *L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB*. Geneva. IBO.

International Baccalaureate Organisation (2014). *Normes de mise en œuvre des programmes et leurs applications concrètes*. Geneva. IBO.

International Baccalaureate Organisation (2019). *Academic integrity - international baccalaureate*. (2019). Geneva. IBO.

International Baccalaureate Organisation (2021). *Conduct of examinations booklet 2021*. Geneva. IBO.

International Baccalaureate Organisation (2021). *Diploma programme Assessment PROCEDURES 2021*.
https://resources.ibo.org/dp/works/dp_11162-413817?lang=en&root=1.6.2.18.5

International Baccalaureate Organisation (2021). 'The IB learner profile'. *The International Baccalaureate*. <https://www.ibo.org/contentassets/fd82f70643ef4086b7d3f292cc214962/learner-profile-en.pdf> (Date accessed: August 2021)

International Baccalaureate Organisation (2021). 'Approches de l'enseignement'. *The International Baccalaureate*. https://xmltwo.ibo.org/publications/DP/Group0/d_0_dpatl_gui_1502_1/static/dpatl/fr/guide-approches-to-teaching.html (Date accessed: August 2021)

International Baccalaureate Organisation (2021). 'Approches de l'apprentissage'. *The International Baccalaureate*. https://xmltwo.ibo.org/publications/DP/Group0/d_0_dpatl_gui_1502_1/static/dpatl/fr/guide-apr-to-learn.html (Date accessed: August 2021)

Annexe 1 - L'engagement de l'étudiant

Je soussigné, _____ (prénom, nom) suis pleinement conscient et comprends toutes les entrées de la politique d'intégrité intellectuelle du LFQV et je m'engage à la respecter. J'ai été informé(e) et j'agirai en conséquence tout au long de mon séjour au LFQV.

Date _____

Signature de L'étudiant _____

Signature du Parent/Guardian _____

Annexe 2 – Table des matières du guide

Table des matières

– Les normes APA : qu'est-ce que c'est ?

– Objet de ce document

Pourquoi citer ses sources ?

CHAPITRE 1

– Les règles de citation des sources APA dans le texte.

1. Introduction
2. Mention d'un seul auteur dans le texte
3. Différents auteurs ayant le même nom de famille
4. Plusieurs références du même auteur et de la même année
5. Format des citations directes

CHAPITRE 2

– Exemples de citations pour différents types de documents

1. Les périodiques
2. Livres
3. Article de journal
4. Mémoire
5. Documents audio-visuels
6. Réseaux sociaux
7. Sites et pages internet
8. Dictionnaire et Wikipédia

CHAPITRE 3

– Les règles de mise en page APA

1. Structure et règles générales
2. La page de titre
3. Le résumé et les mots-clés
4. Le corps du travail
5. La bibliographie
6. Les tableaux et figures
7. Les annexes

Liste des sigles et acronymes

Aide-mémoire abrégé de la citation en style APA (7e édition)

Bibliographie